

Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

- ❖ SIABV : Système d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire
- ❖ Achats groupés de médicaments



Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

❖ À partir du 1^{er} janvier 2019

l'ordonnance SIABV entrera en vigueur. Il sera alors obligatoire de saisir dans le système les prescriptions d'antibiotiques établies **pour les thérapies de groupe**.

❖ À partir du 1^{er} octobre 2019

les prescriptions d'antibiotiques **pour les thérapies individuelles** (animaux de rente et animaux de compagnie) ainsi que les remises à titre de stock devront être saisies électroniquement et transmises au serveur du SIABV.



Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

Contexte

1. La base de données centrale SI ABV vise à ce que les **titulaires de l'autorisation de mise sur le marché** saisissent leurs chiffres de vente et que **les cabinets et cliniques vétérinaires enregistrent leurs données de prescriptions d'antibiotiques en Suisse**. Elle permettra d'évaluer l'intensité de traitement dans les cas d'animaux de rente, et par la suite également d'animaux de compagnie, ainsi que dans diverses formes de production (par ex. élevage de porcelets, engraissement des veaux, élevage de vaches laitières).
2. Grâce à ces connaissances supplémentaires, les vétérinaires ainsi que les exploitants d'animaux de rente pourront à l'avenir tirer des conclusions quant à la **consommation d'antibiotiques dans leur propre cabinet, clinique ou exploitation d'animaux de rente**. En cas de signes d'une utilisation excessive d'antibiotiques, ils pourront en rechercher les causes sous leur propre responsabilité et prendre des mesures appropriées. Le suivi du troupeau peut s'avérer très utile à cet égard.



Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

Contexte

3. La saisie continue des données mettra en évidence l'efficacité des mesures mises en œuvre. Si ces efforts n'avaient pas l'effet escompté, d'autres initiatives peuvent être prises en se basant sur les données. La protection des données sera garantie pour les exploitants détenteurs d'animaux de rente et les vétérinaires.
4. Le système permettra par ailleurs d'effectuer des comparaisons régionales, nationales et internationales de la consommation d'antibiotiques ou de l'intensité de traitement, et de mieux mettre en lumière les liens avec la situation de résistance.



Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

En résumé

- ❖ 01.01.2019 → thérapies antibiotiques de groupe
- ❖ 01.10.2019 → thérapies antibiotiques individuelles

- ❖ Contrôle systématique des prescriptions d'antibiotiques
 1. (+) Permettra d'éviter les abus dans l'utilisation d'antibiotiques
→ freiner les problèmes de résistance
 2. (-) Charge administrative importante



Systeme d'Information sur les Antibiotiques en Médecine Vétérinaire

Importance d'utiliser les antibiotiques de manière raisonnée

❖ Tarissement sélectif

- Journaux de tarissement
 1. Système simple & répond aux exigences légales
 2. Interdit de tarir sans prouver l'utilisation nécessaire d'AB
- Utilisation d'obturateur vivement recommandée

❖ Antibiotiques de réserve

- Advocid / Baytril : uniquement si les autres antibiotiques ne suffisent pas
- Excenel / Efficur : plus de remise possible

❖ Prévention

- **Mettre toutes les mesures en place pour minimiser l'usage des antibiotiques**
→ **demandez-nous conseil**

❖ Contrôle OmédV

- En général 1 à 4 x par an
- N'hésitez pas à demander de l'effectuer lors d'une visite prévue



Journal de tarissement

Journal de tarissement pour vaches laitières

Exploitation :

No BDTA :

Orbeseal: Obturateur sans antibiotiques, pas de délai d'attente. Lire la notice d'emploi!

Orbenin extra dry: Protection avec antibiotiques. Délai d'attente lait et viande: 7 semaines = 49 jours.

Super Mastitar: Protection avec antibiotiques. Délai d'attente viande: 28 Tage, Lait 35 jours + 5 traites.

Pour tous les tarisseurs: en cas d'abattage durant la période sèche: la viande doit être analysée.

Attention le tarissement avec antibiotiques n'est permis que si l'un des points suivants est positif

1. Test de schalm positif
2. Comptage cellulaire > 150'000 sur les 3 derniers contrôles
3. Ex bactériologique positif au tarissement
4. Maladie de la mamelle durant la lactation
5. Blessure du trayon ou de la tétine
6. Assainissement Staph doré



Jean-Philippe Mange Cyrielle Gabay
Véronique Schneider Helen Aepli

Sovellame 6
1304 Senarclens

021 661 10 01 info@sovet.ch www.sovet.ch

Animal	Tarissement									
Nom / Nr.	Méthode	Raison pour antibiotique (1 -6))	Date	Délai d'attente (jours)	Reprise de livraison					
	<input type="checkbox"/> Orbeseal <input type="checkbox"/> Orbenin <input type="checkbox"/> Super Mastitar <input type="checkbox"/> Pas de tarisseurs <input type="checkbox"/> Autres :	<table border="1" style="width: 40px; height: 40px; margin: auto;"> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>					<input type="checkbox"/> 1. Test de Schalm positif <input type="checkbox"/> 2. Comptage cell > 150'000 <input type="checkbox"/> 3. Bactériologie positive <input type="checkbox"/> 4. Maladie mamelle <input type="checkbox"/> 5. Blessure trayon / tétine <input type="checkbox"/> 6. Assainissement S.A		Lait : Viande :	Lait : Viande :
	<input type="checkbox"/> Orbeseal <input type="checkbox"/> Orbenin <input type="checkbox"/> Super Mastitar <input type="checkbox"/> Pas de tarisseurs <input type="checkbox"/> Autres :	<table border="1" style="width: 40px; height: 40px; margin: auto;"> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>					<input type="checkbox"/> 1. Test de Schalm positif <input type="checkbox"/> 2. Comptage cell > 150'000 <input type="checkbox"/> 3. Bactériologie positive <input type="checkbox"/> 4. Maladie mamelle <input type="checkbox"/> 5. Blessure trayon / tétine <input type="checkbox"/> 6. Assainissement S.A		Lait : Viande :	Lait : Viande :
	<input type="checkbox"/> Orbeseal <input type="checkbox"/> Orbenin <input type="checkbox"/> Super Mastitar <input type="checkbox"/> Pas de tarisseurs <input type="checkbox"/> Autres :	<table border="1" style="width: 40px; height: 40px; margin: auto;"> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>					<input type="checkbox"/> 1. Test de Schalm positif <input type="checkbox"/> 2. Comptage cell > 150'000 <input type="checkbox"/> 3. Bactériologie positive <input type="checkbox"/> 4. Maladie mamelle <input type="checkbox"/> 5. Blessure trayon / tétine <input type="checkbox"/> 6. Assainissement S.A		Lait : Viande :	Lait : Viande :

Journal de tarissement

Document du Tierspital de Berne
voir liens sur notre site internet

www.sovet.ch



Achats groupés de médicaments

Principe

- ❖ Une action test
 - En cas de succès de l'action alors action répétée en 2019 avec d'autres produits
 - Information par **e-mail**
- ❖ Bolus contre la fièvre du lait
 - 10% sur le Bovikalk et sur les Electropidolates
- ❖ Une commande groupée auprès des fournisseurs
 - Inscription aujourd'hui en remplissant les formulaires et les remettant à la sortie
 - Ou par téléphone ou par e-mail au cabinet avant le 30.11.18
 - Quels médicaments vous intéressent ?
- ❖ Retrait au cabinet entre le 5 et le 7 décembre 2018



Fermeture exceptionnelle du cabinet

❖ Formation continue interne

mardi 11.12.18

❖ Service d'urgences assuré par

- Dr Hélène Chollet, Monnaz
- Dr François Cloux, La Sarraz

